PAT du Syndicat Mixte du Pays de Chaumont

Proximité de territoire au Pays de Chaumont Réconcilier les mangeurs avec leur assiette !

Date de la dernière actualisation : 25/09/2026

- **Lauréat de l'appel projet national du PNA en : 2023**
- **PAT labellisé par le MAA : Labellisation Niveau 2**
- **Date de labellisation : 2025**

Territoire

Caractéristiques et enjeux du territoire

Grand Est **Haute-Marne**

baisse démographique de la population dont population agricole, maintien des services en zones rurales, mobilité et accès aux services, moyenne d'âge élevée et revenus faibles

Chiffres clés du territoire

Contexte

60 360 habitants
151 communes
24,35 habitants/km^2
2 478,98km^2 de communes
301,15 ha artificialisés
9,87 tonnes de CO_2 d'émissions de gaz à effet de serre par habitant par an

Caractéristiques socio-économiques

13.925054671968% de taux de pauvreté
8,33% de chômage
23 810€ de revenu médian

Lutte contre la précarité alimentaire

16 association(s) luttant contre la précarité alimentaire
0,06 associations par 10 km^2
0,27 associations par 1000 habitants

Organisation de l'espace agricole

118 854,33 hectares de SAU
47,94% de SAU
dont 13,11% de SAU en bio
dont 7,37% de légumineuses
dont 23,56% de prairies permanentes

Structures agricoles

678 exploitations
119 exploitations en bio

Enjeux environnementaux liés à l'agriculture

Taux de produits phytopharmaceutiques entre 0,1 ug et 0,5 ug par litre d'eau
Taux de nitrates entre 10 mg et 25 mg par litre d'eau
0,00m^3 d'eau utilisés pour l'irrigation
16,48 de haie/ha de SAU

Distribution

73 enseignes de distribution
dont 16 GMS (moyennes et grandes surfaces)

Transformation

638 emplois dans la transformation
+2,90% des emplois dans la transformation depuis 5 ans

Restauration collective

84 restaurants collectifs sur le territoire inscrits sur ma cantine
dont 43 restaurants collectifs qui ont fait leur télédéclaration sur ma cantine

Gouvernance

Porteurs du projet

› **SYNDICAT MIXTE DU PAYS DE CHAUMONT (Territoire de projet)**

Nom de l'instance de décision

Comité de pilotage

Partenaires de l'instance de décision

Collectivités territoriales, État

› **Syndicat Mixte du Pays de Chaumont**
› **Communauté de Communes des Trois Forêts**
› **Communauté de Communes de Meus Rognon**
› **Communauté d'Agglomération de Chaumont**
› **DRAAF GRAND EST**
› **CCI Meuse Haute-Marne**
› **CMA Haute-Marne**
› **Chambre d'Agriculture de l'Aube et de la Haute-Marne**

› **Direction départemental des Territoires de la Haute-Marne**
› **ADEME**

Partenaires engagés dans la mise en oeuvre du PAT

Collectivités territoriales, État

› **CCMR**
› **CC3F**
› **CAC**
› **CD52**
› **DDT**
› **ADEME**
› **DRAAF**
› **151 élus des communes**
› **Syndicat Mixte du Nord Haute-Marne**
› **PETR Langres**
› **DREETS**
› **DDETSPP**
› **One Health Ville de Chaumont**

Acteurs de la recherche et de l'enseignement

› **Alméa 52**
› **Agripôle - lycée agricole PISANI**
› **Maison Familiale Rurale**

Acteurs de la production agricole dont foncier

› **GAB52**
› **COPP VHM**
› **ADMA**
› **GAB52**
› **FDSEA**
› **JA52**
› **Confédération paysane**

Acteurs de la transformation agroalimentaire

› **ARIA Savourez la Champagne Ardennes**

Acteurs de la restauration collective

› **Gestionnaire de collège et Lycée - cuisinier**
› **Hôpitaux - clinique**
› **Centres médicaux sociaux**
› **Direction des services périscolaire**

Acteurs de la restauration commerciale

› **Cantine SIMONE**

Acteurs de la distribution alimentaire

› **Secours catholique**
› **restos du coeur**
› **SOLAAL**

Acteurs de la santé

› **ARS**
› **MANGE**

Acteurs du social

› **ANDES**
› **CCIAS**
› **CAF**
› **UDAF**
› **Centre social Le Point commun**
› **Mission locale**

Acteurs environnementaux

› **SDED52**
› **Agence de l'eau**

Autres

› **Réseau rural**
› **Dispositif Local d'Accompagnement**

Les objectifs stratégiques du projet

Axe transversal : Animer le PAT et diffuser ses actions auprès de toutes les parties prenantes du territoire
1. Animer le PAT : suivi, pilotage, coordination
2. Construire et mettre en œuvre une stratégie de communication : cartographier, recenser et relayer, mobiliser les jeunes

3. Animer un réseau d'acteurs locaux : créer une boite à outils, animer un réseau de professionnel et d'élus
Axe 1 : Favoriser l'accès à une alimentation saine, durable et de qualité pour tous et toutes sur le Pays de Chaumont
4. Lutter contre la précarité : soutenir l'émergence d'expérimentation d'accès à l'alimentation, créer et/ou participer à une instance de coordination de l'aide alimentaire et sociale
5. Renforcer le maillage alimentaire et l'accessibilité physique : soutenir l'ouverture d'épiceries coopératives et citoyennes et / ou de lieux de distribution innovants
6. développer un projet éducatif global de sensibilisation à l'agriculture et l'alimentation : articuler les actions du PAT avec le CLS, mettre en place un cycle d'animation et d'éducation alimentaire, accompagner la création et l'animation d'un réseau de jardins et potagers
Axe 2 : Contribuer au maintien et au développement des activités agricoles
7. Préserver le foncier agricole : ancrer l'objectif de préservation des terres agricoles et mettre en place une veille foncière, soutenir la création d'un espace test agricole, suivre les actions d'aide à l'installation mise en place
8. Promouvoir les métiers agricoles et agroalimentaires : organiser un forum des métiers agricoles et agroalimentaires, faire découvrir et promouvoir l'agriculture local auprès de tous et communiquer massivement, mettre en place un partenariat avec des organismes de recherche d'emploi et accompagner les personnes en reconversion
Axe 3 : Soutenir et accompagner la valorisation des filières locales et durables
9. S'appuyer sur la restauration collective pour contribuer à structurer des débouchés locaux aux productions du territoire : participer aux cellules d'accompagnement dans l'atteinte des objectifs EGALIM, suivre et accompagner les acteurs de la restauration et de la distribution
10. Accompagner à la structuration de filières agricoles et alimentaires locales : coorganiser un forum de l'offre et de la demande pour faciliter la rencontre entre fournisseurs et acheteurs locaux, suivre les actions sur l'organisation et la structuration des filières locales, valoriser le tissu agroalimentaire et artisanal existant
Axe 4 : Veiller à la protection de l'environnement
11. Inciter les filières agricoles et alimentaire à la mise en place et au développement de pratiques agroécologiques : suivre et soutenir les actions dans l'accompagnement à la transition agroécologique des exploitations agricoles, soutenir la mise en place de dispositifs de PSE, suivre et accompagner les acteurs de la restauration et de la distribution pour la mise en œuvre d'actions de transition écologique et alimentaire
12. Mettre en place un partenariat entre SOLAAL Grand-Est et les association de l'aide alimentaire locale, accompagner, suivre et développer les actions de sensibilisation et de réduction du gaspillage alimentaire mises en place

Les principales actions du PAT par axes thématiques

	Type d'action	Actions phares	Avancement
Économie alimentaire	Autres actions relevant de l'économie alimentaire	7.2. Soutenir la création d'un espace test agricole sur le territoire pour contribuer à l'installation de nouveaux agriculteurs = - Faciliter l'accès au métier d'agriculteur pour les porteurs de projet - Sécuriser les parcours à l'installation (en particulier hors cadre familial) - Renforcer l'ancrage local de nouvelles activités agricoles adaptées au territoire - Encourager la transmission des exploitations - Renforcer l'attractivité agricole et alimentaire du territoire.	Action programmée
	Maintien et développement de l'agriculture durable dans le périmètre	10.1. Coorganiser un forum de l'offre et de la demande pour faciliter la rencontre entre fournisseurs et acheteurs locaux = - Faciliter l'articulation entre l'offre et la demande pour augmenter la part de produits locaux et/ou labellisés dans la consommation locale? - Faciliter l'atteinte des objectifs EGALIM en restauration collective	Action programmée
	Maintien et développement de l'agriculture durable dans le périmètre	10.2. Suivre les actions sur l'organisation et la structuration de filières locales mises en œuvre par la Chambre d'agriculture et le Conseil Départemental 10.2 bis. Valoriser le tissu agroalimentaire et artisanal existant en communiquant dessus et en facilitant la mise en relation entre acteurs ; aider à l'émergence de projets de transformation alimentaire - Améliorer la rémunération des producteurs en développant des boucles alimentaires locales par la transformation locale des matières premières agricoles - Augmenter la consommation de produits locaux	Action programmée
	Maintien et développement de l'agriculture durable dans le périmètre	7.3. Suivre les actions d'aide à l'installation mises en place par la Chambre d'Agriculture = - Mise en réseau des agriculteurs pour faciliter l'installation et la transmission - Maintenir le nombre d'exploitations agricoles existants - Maintenir le nombre d'emplois agricoles	Action programmée
	Maintien et developpement des circuits de proximité	5.1. Soutenir l'ouverture d'épiceries coopératives et citoyennes dans les centralités rurales et / ou l'émergence de lieux de distribution de produits locaux (casiers, commerces autonomes etc.) = - Réduire l'éloignement aux premiers commerces alimentaires? - Inciter les citoyens à s'emparer de leur alimentation, soutenir les initiatives citoyennes? - Créer des lieux d'achats de produits locaux et durables, accessibles à tous et toutes	Action programmée

	Type d'action	Actions phares	Avancement
Culturel et gastronomie	Actions de promotion des produits durables et locaux et du patrimoine gastronomique auprès des consommateurs	2.1 créer / diffuser / recenser / relayer 2.2 Création d'un outil numérique de découverte de l'agriculture et l'alimentation durable = - Valoriser les acteurs et produits agricoles locaux - Faciliter l'accès à l'information - Centraliser et diffuser des supports pédagogiques sur l'agriculture, l'alimentation durable, les circuits courts - Renforcer les coopérations entre acteurs du PAT - Encourager des pratiques alimentaires durables et un ancrage territorial de l'agriculture	Action programmée
	Autres actions de mise en valeur du patrimoine alimentaire et gastronomique, et de tourisme	8.2. Faire découvrir et promouvoir l'agriculture locale auprès de tous et toutes, communiquer massivement sur les métiers de l'agriculture et de l'agroalimentaire = Sensibiliser les jeunes, les familles et le grand public à l'importance de l'agriculture locale. Promouvoir les métiers de l'agriculture et de l'agroalimentaire en réponse aux enjeux de renouvellement des générations. Valoriser les produits locaux, les circuits courts et les savoir-faire du territoire. Créer un lien direct entre les citoyens et les acteurs du monde agricole.	Action programmée

	Type d'action	Actions phares	Avancement
Éducation alimentaire	Actions d'éducation alimentaire à destination des familles (Grand public - tous consommateurs)	6.2 Mettre en place un cycle d'animation et d'éducation alimentaire auprès de la population = Créer une dynamique globale autour de l'éducation à l'alimentation Promouvoir des habitudes alimentaires saines Promouvoir les produits locaux et durables par des ateliers autour de la santé	Action programmée
	Autres actions d'éducation alimentaire	6.3. Accompagner la création et l'animation d'un réseau de jardins et potagers = - Augmenter la part d'autonomie alimentaire de la population? - Créer du lien entre habitants via la pratique du jardinage? - Augmentation de la consommation de produits frais, lutter contre la malnutrition et l'achat de produits ultra transformés? - Sensibilisation et éducation à l'alimentation par la pratique du jardinage? - Outiller les associations de jardinage et accompagner les particuliers dans leurs pratiques	Action programmée

	Type d'action	Actions phares	Avancement
Justice sociale	Actions d'accessibilité sociale	4.1 Soutenir l'émergence d'expérimentations d'accès à l'alimentation sur le territoire avec les acteurs locaux = - Réduire la précarité alimentaire pour raisons économiques, physiques et sociales en milieu rural? - Réduire l'éloignement des publics fragiles à une alimentation de qualité, locale et durable : éloignement physique, économique, social? - Réduire la dépendance des publics fragiles à l'aide alimentaire? - Aller vers les publics les plus isolés en proposant des projets conviviaux et un accompagnement sur du long-terme	Action programmée
	Actions de coordination entre les acteurs de la lutte contre la précarité alimentaire	4.2. Participer à une instance de coordination de l'aide alimentaire et sociale (cf. groupe précarité alimentaire du réseau PAT) - Créer une instance de coordination de l'aide alimentaire pour optimiser son action : approvisionnements, logistique, distribution, communication etc.? - Lutter contre les zones blanches d'aide alimentaire	Action programmée
	Actions utilisant l'alimentation et agriculture comme vecteurs d'insertion sociale : jardins d'insertion, travail avec structures d'insertion sociale	8.3 Développer des partenariats avec des organismes de recherche d'emploi (France Travail, Mission locale) à l'accompagnement des personnes en reconversion souhaitant s'orienter vers les métiers agricoles et de bouche = - Faire connaître les métiers agricoles et de bouche auprès des personnes en reconversion ou éloignées de l'emploi - Mettre en relation les candidats avec les réseaux d'accompagnement agricole et alimentaire - Répondre aux besoins de renouvellement de main d'œuvre et d'installation du territoire - Créer des passerelles entre le monde de l'emploi et le secteur agricole/artisanal - Renforcer l'attractivité et la durabilité des filières locales	Action programmée

	Type d'action	Actions phares	Avancement
Environnement	Autres actions visant la résilience alimentaire	12.1. Mettre en place un partenariat avec SOLAAL et la logistique qui s'y rapporte facilitant la collecte, le stockage, la redistribution auprès des association de l'aide alimentaire = - Redistribuer les excédents agricoles pour améliorer l'accès à l'alimentation des plus démunis. - Réduire le gaspillage alimentaire. - Renforcer la solidarité locale et sensibiliser à la lutte contre le gaspillage alimentaire.	Action programmée
	Changement des pratiques agricoles plus vertueuses pour l'environnement dont bio et agroécologie (hors déchets et gaspillage)	11.1. Suivre et soutenir les actions de la CA 52 et du GAB 52 dans l'accompagnement à la transition agroécologique des exploitations agricoles 11.2 Soutenir la mise en place de dispositifs de Paiements pour Services Environnementaux = - Inciter les agriculteurs, forestiers et autres gestionnaires de terres à adopter des pratiques bénéfiques pour l'environnement. - Protéger et restaurer les écosystèmes locaux, notamment en lien avec la qualité de l'eau, la biodiversité et la gestion des sols. - Encourager la transition écologique des activités agricoles et forestières. - Valoriser les actions environnementales des acteurs locaux tout en améliorant leur revenu.	Action programmée
	Diminution du gaspillage alimentaire, réduction et recyclage des déchets, collecte sélective des biodéchets	12.2. Accompagner, suivre et développer les actions de sensibilisation et de réduction du gaspillage alimentaire = Sensibiliser les publics cibles (écoles, entreprises, ménages) aux enjeux du gaspillage alimentaire et leur fournir des outils concrets pour agir. Réduire le gaspillage alimentaire sur le territoire en encourageant les bonnes pratiques à tous les niveaux Renforcer l'implication des acteurs locaux (collectivités, entreprises, associations) dans la réduction du gaspillage alimentaire	Action programmée

	Type d'action	Actions phares	Avancement
Restauration collective	Réduction du gaspillage alimentaire dans la restauration collective	12.3. . Recenser les actions existantes, les valoriser et accompagner les établissements dans l'évaluation et le suivi du gaspillage alimentaire et valoriser les biodéchets = Réduire le gaspillage alimentaire en restauration collective, en particulier scolaire. Mettre en conformité les établissements avec la réglementation sur le tri à la source des biodéchets (obligation à partir du 1er janvier 2024). Sensibiliser les élèves, les équipes éducatives et les élus à ces enjeux. Valoriser localement les biodéchets (compostage, méthanisation, etc.).	Action programmée
	Respect de la Loi Egalim : augmentation de l'approvisionnement en produits "durables" et de qualité	9.1. Suivi des établissements dans l'atteinte des objectifs EGALIM et relai du dispositif Agrilocal = - Augmenter la part de produits biologiques et labellisés en restauration collective - Encourager les liens entre agriculteurs et établissements de restauration collective	Action programmée
	Respect de la Loi Egalim : augmentation de l'approvisionnement en produits "durables" et de qualité	9.2. Accompagnement des établissements dans l'atteinte des objectifs EGALIM et relai du dispositif Agrilocal = - Augmenter la part de produits biologiques et labellisés en restauration collective - Encourager les liens entre agriculteurs et établissements de restauration collective	Action programmée

	Type d'action	Actions phares	Avancement
Urbanisme	Protection et mise en valeur des espaces agricoles	7.1. Ancrer l'objectif de préservation des terres agricoles dans les documents d'urbanisme (SCOT, PLU) et mettre en place une veille foncière locale avec la SAFER, les communes et EPCI membres = - Connaître la situation foncière actuelle et identifier les zones/ filières à enjeu? - Organiser / faciliter la transmission en anticipant les cessions d'exploitations? - Sensibiliser les élus locaux aux enjeux fonciers et de transmission agricole	Action programmée

	Type d'action	Actions phares	Avancement
Gouvernance	Groupes de concertation thématiques pérennes	6.1. Articuler les actions du Projet Alimentaire Territorial avec le Contrat Local de Santé	Action programmée

Évaluation

Méthode(s) d'évaluation utilisée(s)

› ORSAT/Les Greniers d'Abondance

Coopération

Coopération inter-PAT

Oui

temps d'échanges et de concertation interPAT par la DDT de Haute-Marne avec les deux autres PAT du territoire

Coopération interterritoriale

Oui

temps d'échanges et de concertation en région Grand Est : réseau PARTAAGE et CRALIM DRAAF Grand Est

PAT membre des réseaux

› Réseau Partaage
› France PAT

Moyens financiers et humains

Dispositifs financiers mobilisés

› **Les aides de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe)**
› **Le programme LEADER**

Moyens humains

1 ETP

Coopération interterritoriale

Contact

Lise NOLSON
07 86 02 63 79
nolson.lise@pays-chaumont.com
Alimentation
Chargée de mission
40bis Avenue du Maréchal Foch
52000 Chaumont

Brenda GRANGIER
07 86 02 66 52
brenda.grangier@pays-chaumont.com
Direction
Directrice
40bis, avenue Foch
52000 CHAUMONT

Détail des sources

Vous souhaitez comprendre le mode de calcul des données ? Consultez le vade mecum des indicateurs.